COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2024

Ce compte rendu retrace l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal (article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales), et sera mis en ligne après approbation par l'Assemblée.

Date de convocation : 29 novembre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Le Conseil Municipal, étant réuni en session ordinaire, Salle ALBERIA de l'Hôtel de la Ville d'Aubière, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Sylvain CASILDAS, Maire.

PRÉSENTS (27) : S. CASILDAS, B. BANDON, A. BRIAT, J-P. MARREL, F. ARTHAUD, C. AIGUESPARSES, E. SZCZEPANIAK, T. VATIN, I. PORTIER, T. ALLEMAND, J-C. LADEVIE, M-O. KLAJA, T. PALERMO, S. DOMERGUE, O. GENEST, G. TESTARD, L. LAROCHE, I. FREITAS, S. VIGOUROUX, Y. DICHAMPT, M. VULLO-LABESSE, B. LAPORTE, N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX, F. GUITTON.

PARTI AU POINT N°DEL99122024 et A DONNÉ POUVOIR à (1) : M. VULLO-LABESSE pouvoir à M. BANDON

REPRESENTÉS (5) : T. DA SILVA pouvoir à E. SZCZEPANIAK, **F. GARCIN-LEFEBVRE** pouvoir à I. FREITAS, M**. DA MOTA** pouvoir à T. ALLEMAND,, **S. MAURER** pouvoir à D. MICHAUX, **D. LENOIR** pouvoir à F. GUITTON.

ABSENTE (1) : M. BOURG.

OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Maire.

M. le Maire fait ensuite procéder à l'appel. Le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, **Mme Iléna FREITAS** est désignée à l'unanimité en qualité de Secrétaire de séance (article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

FINANCES

DEL89122024 : Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider mandater les dépenses du budget principal 2025.

Vote : 24 voix POUR, 1 voix CONTRE *[N. LOZANO]* et 7 ABSTENTIONS *[B. LAPORTE, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)]*.

DEL90122024 : Avance sur subvention 2025 de la Commune au Centre Communal d'Action Sociale.

Vote : 24 voix POUR et 8 ABSTENTIONS *[B. LAPORTE, N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)]*.

DEL91122024 : Décision modificative n°01 – Autorisation spéciale – Commune.
Vote : 24 voix POUR et 8 ABSTENTIONS ***[B. LAPORTE, N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)].***

DEL92122024 : Décision modificative n°01 – Autorisation spéciale – Lotissement "Les Coteaux d'Aubière"
Vote : 24 voix POUR et 8 voix CONTRE ***[B. LAPORTE, N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)].***

DEL93122024 : Budget Commune – Admission en non-valeur de créances.
Vote : à l'unanimité.

DEL94122024 : Avenant n°01 à la convention réglant les modalités de nettoyage du linge entre la Mairie d'Aubière et le SIVU "Cuisine Centrale Mutualisée Aubière, Romagnat, Pérignat-Les-Sarliève.
Vote : à l'unanimité.

DEL95122024 : Réévaluation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E) à partir du 1er janvier 2025.
Vote : 24 voix POUR et 8 ABSTENTIONS ***[B. LAPORTE, N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)].***

ADMINISTRATION GENERALE

DEL96122024 : Tarification spécifique des nouveaux temps périscolaires "Les mercredis matin".
Vote : 24 voix POUR, 7 voix CONTRE ***[N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)]*** **et 1 ABSTENTION** ***[B. LAPORTE].***

DEL97122024 : Décision sur le nombre d'ouvertures du dimanche en 2025 des commerces de détail du secteur alimentaire**.**
Vote : 24 voix POUR et 8 ABSTENTIONS ***[B. LAPORTE, N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)].***
F. GUITTON ne prend pas part au vote.

DEL98122024 : Décision sur le nombre d'ouvertures du dimanche en 2025 des commerces de détail hors secteur alimentaire.
Vote : 24 voix POUR et 8 ABSTENTIONS ***[B. LAPORTE, N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)].***
F. GUITTON ne prend pas part au vote.

PERSONNEL

DEL99122024 : Recrutement et rémunération des agents recenseurs pour l'année 2025.
Vote : à l'unanimité.

DEL100122024 : Tableau des effectifs – Modifications.
Vote : à l'unanimité.

DEL101122024 : Tableau des effectifs – Modifications.

Vote : 24 voix POUR et 8 ABSTENTIONS ***[B. LAPORTE, N. LOZANO, A. CHASSAGNE, L. GILLIET, D. MICHAUX (pouvoir de D. MAURER), F. GUITTON (pouvoir de D. LENOIR)]*****.**

10299122024 : Régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la Police Municipale.

Vote : à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT-TRAVAUX-FONCIER

DEL103122024 : ESPACE NATUREL SENSIBLE DU PUY D'AUBIERE : Acquisitions à l'amiable de parcelles.

Vote : A l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

DEL104122024 : Autorisation donnée à M. le Maire pour signer la convention entre Clermont Auvergne Métropole et la Commune d'Aubière pour la viabilité hivernale.

Vote : A l'unanimité.

DEL105122024 : Clermont Auvergne Métropole – Rapport d'activités 2023.

L'ASSEMBLÉE A PRIS ACTE DU RAPPORT.

DEL106122024 : Clermont Auvergne Métropole : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et du service eau portable et assainissement métropolitain – Exercice 2023.

L'ASSEMBLÉE A PRIS ACTE DES RAPPORTS.

DECISIONS INSTITUTIONNELLES

DEC04-2024 : Rapport social unique 2023.

L'ASSEMBLÉE A PRIS ACTE DU RAPPORT.